



## SECTION du BAS-RHIN

Chers membres,

Nous vous proposons, le mardi 21 janvier 2025 la visite découverte des

### Archives de l'EUROMETROPOLE

A l'abri du trafic dense le long de l'avenue du Rhin et face au complexe cinématographique UGC se trouvent les archives de l'Eurométropole de Strasbourg, dans un bâtiment assez récent et moderne. C'est dans ce grand espace calme que sont archivées toutes les informations écrites relatives à son histoire ancienne ou récente.



Nous vous proposons de visiter en petit nombre de 15 à 20 personnes maximum en 2 groupes afin de pénétrer « **les coulisses des archives, le secret des archivistes** » et ceci après ou avant avoir visiter leur exposition temporaire

### « GUY HOAREAU : DESTIN D'UN SOLDAT D'OUTRE MER »

À l'occasion du 80<sup>e</sup> anniversaire de la Libération, cette exposition rend hommage à Guy Hoareau, un soldat réunionnais de la 2<sup>e</sup> Division Blindée, engagé dans la libération de la France. Né le 13 mai 1920 à La Réunion, dans une famille modeste, il rejoint les rangs de l'armée en 1941. Son parcours militaire l'amène à participer aux campagnes de libération en Normandie, à Paris, puis à Strasbourg, après un passage par Madagascar dans le cadre de la mobilisation des troupes coloniales.





## AMICALE DES RETRAITÉS

BANQUE POPULAIRE ALSACE LORRAINE CHAMPAGNE

Rendez-vous à 9H45 devant les archives au 32 avenue du Rhin :

Possibilité de parking dans le parking payant du centre commercial Rive Etoile.  
La station de tram WINSTON CHURCHILL est proche des archives  
La station LANDSBERG est plus proche du restaurant

Cette visite découverte se fera en 2 groupes constitués selon l'ordre d'inscription

☐

Groupe du matin à 10H00

☐

Groupe de l'après-midi à 14H30

Nous déjeunerons dans le très prisé :

« Restaurante Espagnol » **Paco de Maria à Neudorf**

*Menu :*

Tapas, Paella, Dessert, Café

*Forfait Boisson*

Pichet de vin, bière ou soft à volonté



**Prix de la sortie :** Adhérent : 20€  
Non adhérent : 45€

**Toute inscription non décommandée avant le 15 janvier ne sera pas remboursée**